

Inventaire
Des manuscrits de la bibliothèque de
l'Evêché.

Breviaire, dit 1. Landerneau, manuscrit
Du commencement du xv^e, sur velin.
il était déjà en possession du Cresby tère de
St Honand lorsqu'il fut consulté en 1876
par Don Olaine. il y manque quelques feuillets
dont plusieurs ont dû être coupés, pour
en avoir les miniatures, c'est ainsi qu'il a
disparu la 1^{re} page de l'office de la Conception
de N. D. - le Breviaire est divisé en offices
du temps et en offices des saints, sans le
psautier. - C'est un Breviaire à l'usage du
Diocèse de Quimper, on y trouve un
certain nombre de leçons des saints qui
y sont honorés, tandis que ceux du Lein
sont fort rares; le fait d'avoir trouvé ce
Breviaire à Landerneau, nous fait
presumer qu'il a été écrit par un

religieux Augustin de l'abbaye de Thoulas
qui possédait le prieuré de St Thomas;
et il est à noter que ce saint, à sa fête
marquée à la fin de décembre et au jour
de la translation de ses reliques au mois de
juillet.

Ce manuscrit de .15 cent. de hauteur
et large de 11 cent. a été déposé à l'église
de Quimper par M. Fleury Curé de Landman

1

fragments liturgiques
du X^e siècle

L'évêque de Quimper possédait un ancien bréviaire manuscrit datant de la première moitié du X^e siècle. C'est un petit volume ayant de hauteur 18 cent. de largeur 11 cent. sur 6 centimètres d'épaisseur sans tenir compte de la reliure qui est fort grossière et n'a guère épargné les marges. quelques feuillets ont été enlevés, vraisemblablement pour prendre les miniatures qui s'y trouvaient.

Le bréviaire se compose de 372 feuillets en velin, dont 207 sont consacrés à l'office du temps ou temporel, et 165 au sanctoral ou fêtes des saints. ces feuillets sont simplement numérotés au crayon pour la facilité de retrouver.

L'écrit qui a écrit ce bréviaire était certainement Cornouillois et probablement de la paroisse de St Thomas de Landerneau prieure dépendant de Doulos car il n'a transcrit que les légendes des saints de Cornouaille à l'exclusion des saints du Léon même de St Paul apostolique, mais il donne

L'office de St Thomas de Cantorbéry au X^{le} mois mentionne de plus au mois de juillet la fête de la translation des reliques de ce prêtre martyr.

Ce breviaire dit breviaire de Landerneau a appartenu à M^{re} le Curé de cette paroisse puis vicaire général de Quimper, c'est à Landerneau même que Don Ploine et M^{re} de la Borderie ont eu le loisir de l'examiner et de l'étudier, aussi avant de donner dans le bulletin le texte des légendes de ~~divers~~ saints bretons ou honorés en Bretagne qui figuraient dans ce manuscrit, nous le prions précédé d'une note critique de Don Ploine ~~le manuscrit~~ et du relevé ~~fait par M^{re} de la Borderie~~ de toutes les offices qui y sont mentionnés.

Noté de Dom Claire
Sur le bréviaire de Landémeur

Ce bréviaire de format petit in 8^o. écrit sur velin en caractères gothiques avec minuscules ornées doit appartenir au milieu du XV^e s.

Il ne renferme ni le psautier ni le commun des saints. il y a encore d'autres lacunes et interruptions çà et là.

quant au propre du temps et au propre des saints ils y trouvent à peu près dans leur intégrité.

Ce bréviaire appartient à la liturgie Romano gallicane c'est à dire que bien que romain pour le fond il renferme cependant des particularités propres à la France, ces particularités, dernier vestige, selon toute apparence de l'ancienne liturgie gallicane sont le verset dit sacerdotal après le te Deum des matines, la variation des hymnes et de l'office de complies en quelques circonstances.

Le propre des saints n'est pas chargé de beaucoup de fêtes et toutes celles qu'on

y remarque; S^t Denis, S^t Germain, S^t Fuscian etc. ne sont pas particulières à la Bretagne, cependant comme celle de S^t Ronan y trouve avec une légende de glorieux, comme celle de S^t Corentin y jouit d'un office entièrement propre il y a lieu de croire que ce bréviaire a été écrit primitivement par un clerc du Diocèse de Quimper. il devrait donc être considéré comme le monument liturgique le plus ancien relatif à cette église, qui soit arrivé jusqu'à nous, et à ce titre il a une valeur inappréciable.

Nantes 3 juin 1876.